

nombreuses questions leur furent adressées, sur la rhétorique anglaise et française, sur l'histoire ancienne, l'histoire sainte et celle du Canada, sur l'usage des globes, etc ; avec étonnement nous les entendîmes pendant plusieurs heures répondre avec intelligence et sang-froid à tous les interrogateurs ; pas une mémoire ingrate, pas un moment d'hésitation ; les unes après les autres, 14 ou 15 demoiselles étaient les trésors de connaissances qu'elles ont amassées par les soins de leurs dignes institutrices.

Des dialogues sur l'histoire de France firent briller les talents oratoires de plusieurs élèves ; et quelques morceaux pathétiques furent débités avec tant de sentimentalité que des larmes coulèrent des yeux des assistants. Mais que dire d'un long discours en vers prononcé par une toute gentille demoiselle de 10 ans ; quelle âme ! quel feu ! quel charme dans ces petits yeux, tantôt respectueusement levés vers le ciel, tantôt s'abaissant avec fermeté vers l'assemblée ! quelle grâce dans ces gestes peignant à la vue toute la beauté, la force d'une pensée ! Aussi les plus vifs applaudissements furent prodigués à l'intelligente enfant.

Deux élèves paraissent avoir surpassé leurs compagnes dans la composition. L'une a fait les frais de plusieurs morceaux en prose sur l'histoire, sur l'étude de la géographie, sur l'amour de la patrie ; l'autre a présenté plusieurs pièces de vers sur des scènes canadiennes, sur les beautés de la nature. Admirables de vérité, fruits d'une brillante imagination, ces tableaux seraient honneur à une main exercée.

Dans leur système d'éducation les Dame-Ursulines des Trois-Rivières viennent au solide ; elles se rappellent qu'il s'agit pour elles de former de bonnes mères de famille et non point de hautes et puissantes Dames. Aussi leurs élèves apprennent-elles ce qui regarde la science culinaire et l'économie domestique. Les Dames présentes aux examens ont pu juger par elles-mêmes de l'habileté de ces jeunes demoiselles à manier l'aiguille et les ciseaux. D'amples échantillons de couture, de broderie, de tricotage ont été soumis à l'inspection des curieux et curieuses. Mais, il faut l'avouer ingénument, ce qui nous a fait pousser plus d'un soupir de désir, c'étaient deux modèles bons rouges, à la gracieuse, et coquetttement terminés par des boucles et des glands de même couleur. Quels trésors pour la tête d'un éditeur !

Guitares, pianos, et douces voix firent entendre leurs sons avant, pendant et après les séances ; ici, comme ailleurs, les jeunes Canadiennes cultivent la musique et le dessin, et prouvent qu'elles peuvent aussi bien réussir dans les arts d'agrément, que dans ceux d'une utilité plus générale.

Les examens terminés, M. le Grand Vicaire Cooke fit la distribution des prix à celles des élèves qui n'en étaient rendues dignes par leur application et leurs succès, après quoi l'assemblée se dispersa enchantée de tout ce qu'elle venait de voir et d'entendre.

Les Dames Ursulines des Trois-Rivières donnent l'instruction à 75 pensionnaires et demi-pensionnaires et à plus 100 externes. Mais leur zèle ne se borne pas à cette tâche déjà si pénible : elles se dévouent encore au soulagement de l'humanité souffrante. Deux salles pour les malades pauvres et un hospice pour les aliénés sont sous les soins de ces pieuses dames qui, dans leur ardeur de faire le bien, ne reculent devant aucun sacrifice.

M. l'éditeur voudra bien accueillir avec bienveillance ces détails qui ne peuvent manquer d'intéresser bien vivement tous ceux qui ont à cœur la prospérité des institutions du pays.

B U L L E T I N .

Nouvelles locales : Religieuses et Politiques.

C'est hier qu'a dû se terminer à Québec, la retraite ecclésiastique prêchée par le R. P. Tellier et commencée le quatre. Le jour de la clôture il devait y avoir l'ordination de cinq prêtres.

La politique du pays est toujours dans le système des redites. Les incriminations et récriminations continuent aussi à être à l'ordre du jour. Nous pensions que la nomination des trois nouveaux membres du cabinet allait enfin nous faire sortir au moins de la monotonie et de la fluctuation journalière dont nous sommes témoin depuis si longtemps, ou du moins donner à plusieurs journaux l'occasion de se prononcer sur le nouveau ministère, et de développer les motifs de leur détermination. Mais il n'en a rien été. Aucune feuille française de Québec n'a encore formulé une opinion arrêtée sur ce sujet. On dirait même qu'elles craignent de se prononcer, à moins qu'elles n'agissent de la sorte que par ce qu'elles ne trouvent point qu'elles ont encore tout ce qu'il faut pour former leur jugement, et qu'elles n'attendent que le résultat soit au grand complet, pour pouvoir le faire. Il pourrait bien se faire alors que cette incertitude se prolonge jusqu'à l'ouverture du parlement qui vient d'être prorogé au 22 d'octobre sans que ce soit encore pour la dépêche des affaires, et que la presse attendit les actes du ministère actuel pour le mieux juger. C'est un signe du moins que le choix ne paraît pas trop mal fait jusqu'à présent.

Il vient d'être publié dans la *Minerve* de lundi une correspondance qui donnerait à entendre que le rapprochement entre le gouverneur et les honorables Lafontaine et Morin est moins probable que jamais. On se rappelle la mention que nous avons faite d'une adresse des habitans du comté de

Drummond à Sir Charles. Cette adresse fut publiée dans le *Montreal Gazette*. Elle accusait l'ex-ministère d'avoir préparé des mesures qui tendaient à amener une séparation d'avec la mère-patrie. Les honorables Lafontaine et Morin, comprenant que la réponse de Son Excellence à cette adresse comportait la reconnaissance de la vérité de cette accusation, ont écrit le 2 septembre à M. Daly pour protester contre cette accusation et pour offrir leur résignation comme Conseils de la Reine. Le lendemain le gouverneur général a répondu, par son secrétaire, que les honorables MM. s'étaient mépris sur le sens de sa réponse qu'il la désavouait en ce sens et qu'il suspendait sa décision sur l'origine de leur résignation et que ce serait avec regret qu'il serait de l'accord. Une réplique des honorables Lafontaine et Morin du 4 maintient qu'après avoir examiné le sujet avec toute l'attention dont ils sont capables, ils demeurent convaincus qu'ils sont encore sous le poids de l'accusation qui a nécessité leur première lettre. Quatre jours après, cette réplique était encore sans réponse.

Une personne influente de Londres, à qui M. Fabre avait écrit concernant les mesures à prendre pour procurer aux exilés, qui ont obtenu leurs grâces, les moyens de revenir parmi nous, lui répond que des ordres de les mettre en liberté ont été expédiés à Sidney, que leur passage coûterait de £24 à 25 chaque, s'ils sont au nombre de cinquante, que malheureusement trois, F. X. Provost, Basile Roi et Louis Bourdon, ne se trouvent point sur la liste des graciés.

Les journaux de Québec annonçaient ces jours derniers que M. Polk, le Candidat démocrate pour les Etats-Unis, était dans leur ville. Le *Canadian* du 9 dit aussi, sur la foi d'un journal, que Sir William Colebrooke, gouverneur du Nouveau-Brunswick s'est embarqué à St.-Jean pour Boston, avec lady Colebrooke et sa famille et qu'il devait se rendre au Canada pour traiter d'affaires importantes qui intéressent les deux provinces. Il y avait certainement une partie de cette nouvelle qui était vraie, puisque Sir William est arrivé, vendredi dernier, à Montréal, devant des chutes de Niagar.

N O U V E L L E S R E L I G I E U S E S :

CANADA.

Territoire du Saguenay et de la Compagnie des Terres.—Extension des établissements canadiens-français.

Nous apprenons avec joie que dans une visite qui a été récemment faite à Nos Seigneurs Evêques par les Révérends Pères Guigues et Honorat, de la congrégation des Oblats, il a été décidé que quatre prêtres de cette congrégation vont établir, l'automne prochain, une mission permanente à la Grande-Baie, sur le Saguenay. Les nouveaux missionnaires sont envoyés pour donner leurs soins aux colons Canadiens dans les établissements qui se forment sur les bords de cette belle rivière, en même temps qu'aux sauvages montagnais des Postes du Roi et de Mingan, et l'on espère qu'à une époque peu éloignée ils pourront se charger aussi des sauvages Têtes-de-Boule de la rivière Saint-Maurice, avec laquelle il est dit-on facile de communiquer par le lac Saint-Jean. Nos évêques, dans leur zèle pour le bien de leurs ouailles, n'oublient pas leurs intérêts temporels ; ils savent de quelle importance, de quelle nécessité même il est pour les Canadiens-français d'étendre ou de franchir les limites de leurs anciens établissements ; ils savent qu'un des plus beaux traits du caractère des Canadiens, la préférence qu'ils accordent généralement aux intérêts moraux et religieux sur les intérêts matériels de la famille, est cependant un obstacle à ce qu'ils obéissent à cette nécessité ; et en leur procurant dans la nouvelle colonie les secours spirituels sans lesquels ils n'aimeraient pas à s'éloigner du clocher de leur paroisse, ces bons prêtres se montrent leurs vrais amis sous tous les rapports, et s'assurent une large part dans la reconnaissance des descendants de ceux qui auront profité des efforts des Canadiens vraiment patriotes qui se sont intéressés à faire exploiter les terres du Saguenay. Nous espérons qu'avec l'aide d'un gouvernement qui paraît être disposé à rendre justice aux Canadiens français, et à mettre sa confiance en eux, le Saguenay, sera bientôt comme le Saint-Laurent, bordé de paroisses, et qu'on verra s'élever sur les rives du premier comme sur celles du second de charmants villages, d'élegantes églises qui témoigneront de la foi des colons. S'il n'eût dépendu que des Jésuites, qui ont été les pionniers de la colonisation et de la civilisation dans ce pays, cela se serait vu depuis longtemps. Les Oblats, qui paraissent devoir être leurs dignes successeurs pour nos missions, trouveront, sur les bords du Saguenay et du lac Saint-Jean, des traces encore existantes des établissements que les Jésuites avaient commencé à former.

Nous éprouvons d'autant plus de joie de voir la nouvelle et intéressante colonie du Saguenay confiée aux soins des Pères Oblats, que cinq prêtres canadiens se sont déjà agrégés à leur Institut, et que deux autres, nous dit-on, se disposent à en faire autant. Sur les quatre prêtres de Saguenay, trois seront canadiens, avec un venu de France.